

FICHE DE POSTE

Dernière mise à jour : 28/08/2025

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Chargé de mission « évaluation et honorabilité »	Cadre d'emplois	Attachés territoriaux
Direction	Direction des Solidarités Humaines (DSH) Direction déléguée Relations aux Usagers et Partenariats	Grades	Attaché territorial
Service	Ressources internes	Métier	Juriste / Qualiticien
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	A4
Résidence administrative	Le Puy en Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Contrat de projet, création AD octobre 2025, pour une durée totale de 4 années	NBI	Non
		Temps de travail	Complet

DEFINITION

Synthèse des missions confiées :

Partie « évaluation » :

Dans le cadre de la réglementation applicable aux établissements sociaux et médico-sociaux (ESSMS), et en application du nouveau dispositif d'évaluation de la qualité piloté par la Haute Autorité de Santé (HAS), certains établissements sont tenus de mettre en œuvre une démarche continue d'amélioration de la qualité et de se soumettre à une évaluation externe périodique.

Le référentiel national d'évaluation dit « HAS » fixe un cadre visant à garantir la qualité des accompagnements et le respect des personnes accompagnées. Ce dispositif implique l'appropriation des critères qualité par les professionnels, la mise en œuvre d'actions d'auto-évaluation, la mobilisation des usagers et la préparation des visites d'évaluateurs externes.

Le/la chargé(e) du mission de l'évaluation HAS a pour mission de piloter, coordonner et accompagner l'ensemble des étapes de cette démarche qualité, en lien étroit avec les directions concernées et les équipes pluridisciplinaires. Il/elle contribue à renforcer la qualité des pratiques professionnelles et à garantir le respect du cadre réglementaire.

Partie « honorabilité » :

Depuis la loi du 7 février 2022 dite "loi Taquet", les Départements ont l'obligation de vérifier l'honorabilité des personnes intervenant auprès des enfants dans les établissements et services relevant de leur

compétence. Cela implique, notamment, la consultation du casier judiciaire (bulletin n°2) et du FIJAISV (Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes).

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

1. Partie évaluation :

Piloter et coordonner le processus d'évaluation HAS sur certains établissements dédiés
Élaborer et mettre à jour les outils de suivi de la démarche qualité
Animer les groupes de travail et mobiliser les équipes autour des critères HAS
Assurer une veille réglementaire sur les procédures d'évaluation
Rédiger le rapport d'auto-évaluation et préparer les éléments nécessaires à l'évaluation
Assurer le lien avec les évaluateurs externes
Contribuer à l'amélioration continue des pratiques professionnelles
Participer à la rédaction et à la mise à jour des procédures, protocoles et documents de référence
Former ou sensibiliser les professionnels à la démarche qualité et à l'évaluation

2. Partie « honorabilité » :

Mettre en œuvre la procédure de vérification de l'honorabilité des professionnels et bénévoles intervenant auprès de mineurs
Assurer la gestion et le suivi des demandes de vérification
Gérer les flux d'informations en lien avec les directions concernées (en interne ou en externe à la collectivité)
Veiller à la confidentialité, à la sécurisation des données et au respect du RGPD
Assurer le suivi administratif des vérifications
Participer à l'élaboration et à la mise à jour des procédures internes sur la vérification de l'honorabilité
Accompagner les structures dans la mise en conformité de leurs obligations (associations, ESSMS, etc.)
Tenir des tableaux de bord de suivi et produire des bilans réguliers

3. Analyses juridiques transverses :

Assurer, au sein de la DSH, une veille active sur l'évolution de la réglementation
Produire des notes juridiques, des synthèses et des fiches pratiques à destination des services internes de la DSH
Contribuer à la rédaction ou à la relecture juridique de conventions, protocoles, règlements
Apporter un éclairage juridique sur des situations complexes
Animer ou co-animer des sessions de sensibilisation ou de formation à destination des professionnels du secteur
Réaliser des supports pédagogiques sur les thématiques juridiques clés

COMPETENCES REQUISES

Niveau requis : Bac + 5 souhaité (Droit, qualité, CAFDES...), ou équivalent médico-social

Formation et qualifications souhaitées :

- Droit
- Qualité (secteur de la santé ou médico-social)
- Fonctionnement des ESSMS
- Fonctionnement en mode projet

Compétences techniques :

Connaissance du secteur de la protection de l'enfance, des établissements sociaux et médico-sociaux

Connaissance approfondie du référentiel HAS
Maîtrise des démarches qualité, d'audit et d'évaluation
Connaissances juridiques approfondies (CASF notamment)

Connaissance du cadre législatif et réglementaire en matière de protection de l'enfance et de contrôle de l'honorabilité

Notions de droit administratif, droit pénal

Maîtrise des outils numériques

Connaissances relatives au RGPD

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Rigueur et méthode

Personnelles :

- Pro-activité
- Esprit d'analyse et de synthèse

Relationnelles :

- Animation de réunions
- Qualités pédagogiques
- Sens du travail d'équipe

Managériales :

- Accompagnement des équipes concernées (acculturation au processus d'évaluation)
- Capacité à travailler en transversalité, en liens fonctionnels avec les cadres de la collectivité

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique :

- Responsable : Chef du service Ressources Internes
- Directeur délégué : aux « Relations aux usagers et partenariats »
- Nombre de personnes encadrées : 0

Relations fonctionnelles :

- En relation avec les services et pôles concernés de la collectivité, les élus et les autres administrations

RESPONSABILITE du POSTE

- Respect des procédures et obligation de confidentialité absolue
- Défense des intérêts de la collectivité

AUTONOMIE

- Haute

SPECIFICITES DU POSTE

- Territoire d'exercice : le Département (sur demandes ponctuelles : en régions)
- Par nécessité de permanence du poste : peut-être ouvert aux agents contractuels

➤ **Pour plus de renseignements, merci de contacter :**

Monsieur Jean-Charles COLLETTI – Directeur Délégué Relations aux Usagers et Partenariats - DSH

Tél : 04 71 07 42 63

Mail : jean-charles.colletti@hauteloire.fr

ou

Madame Céline JUBAN – Chargée de recrutement - DRH

Tél : 04 43 07 11 27

Mail : celine.juban@hauteloire.fr

➤ **Pour postuler :**

Déposez votre candidature directement sur notre site via ce lien : <https://hauteloire.gestmax.fr>

En raison des missions effectuées, veuillez IMPERATIVEMENT joindre votre attestation d'honorabilité à votre candidature.